

Établissement d'hébergement pour personnes
âgées dépendantes (EHPAD)



Bienvenue à la Résidence Surleau



Lieu de vie et de soins pour personnes âgées

42-44 avenue Wilson

25200 Montbéliard

Tél. 03 81 99 79 00

Fax 03 81 32 21 29

residence.surleau@fondation-arcenciel.fr

www.fondation-arcenciel.fr

Vous êtes ici chez vous...

Le Conseil d'Administration de la Fondation Arc-en-Ciel, la direction et le personnel de la Résidence Surleau, ainsi que l'Association d'Amis, vous souhaitent la bienvenue dans cet établissement.

Ce livret de présentation a pour objectif de vous faire découvrir cette maison. Nous espérons qu'il vous apportera toutes les informations nécessaires pour en comprendre le fonctionnement ainsi que l'esprit de service qui anime ceux qui la font vivre. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir davantage.

La direction

La Fondation Arc-en-Ciel, à laquelle appartient la Résidence Surleau, gère et anime différents établissements et services oeuvrant en Franche-Comté dans les champs sanitaire, médico-social et médico-éducatif.

Reconnue d'utilité publique, elle conduit une mission à but non lucratif, se positionnant en alternative et en complémentarité aux secteurs marchand et public.

Forte de sa tradition et de ses racines chrétiennes, elle reçoit et accueille toute personne dans son être et sa différence, afin de lui permettre de vivre pleinement sa dignité de femme ou d'homme.

Elle est habilitée à recevoir dons et legs qui lui permettent de développer son action.

Plus d'informations sur : **www.fondation-arcenciel.fr**

Présentation de l'établissement

La Résidence Surleau a été construite en 1991 par la Fondation Arc-en-Ciel, en réponse au besoin d'hébergement de la population âgée du Pays de Montbéliard. Établissement privé appartenant au secteur associatif, elle est **ouverte à tous**.

Elle accueille **72 résidents**, dont 13 personnes dans le service des Campenottes, une unité de vie spécialisée pour l'accueil des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

La **situation** de la Résidence, à la fois au cœur de la ville et à proximité d'un magnifique lieu de promenade, le Près la Rose, offre de multiples possibilités de sortie.



Photo : Denis Bretey

La Résidence, comme les autres établissements de la Fondation Arc-en-Ciel, propose une **prise en charge** caractérisée par :

- la prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions, y compris affective et spirituelle
- le respect de la personne, de sa dignité, de son intimité et de ses convictions
- le maintien au maximum de son autonomie
- la préservation ou la restauration de ses liens sociaux

Vie Quotidienne

La Chambre

Les chambres, à un ou deux lits (fournis par l'établissement), sont toutes équipées d'une salle de bain complète (WC, douche, lavabo), d'une ou deux prises de téléphone, d'une prise antenne télévision (par ailleurs, une télévision collective est mise à la disposition des résidents dans le grand salon) et d'un grand placard mural. Les résidents aménagent leur chambre en fonction de leur goût et des possibilités.



Téléphone-Courrier

- Vous pouvez installer un poste téléphonique dans votre chambre.
- Vous pouvez déposer votre courrier au secrétariat où il sera relevé par le facteur chaque jour.

Le linge

L'établissement assure l'entretien du linge de tous les résidents (sauf textiles délicats). L'établissement se charge du marquage du linge des résidents (forfait à régler au moment de l'entrée). L'établissement fournit les draps et les couvertures.

Les repas

- Le petit-déjeuner est servi en chambre de 8h à 9h ou au salon à 8h pour les personnes valides qui le souhaitent.
- Le déjeuner est servi à 12h et le dîner à 18h, dans la salle à manger, ou en chambre pour les personnes alitées.
- Un goûter est servi à 15h30 au salon.
- Les résidents des Campenottes prennent leur repas dans leur unité.



Prestataires extérieurs

- L'établissement dispose d'un salon de coiffure.
- Des pédicures peuvent intervenir à la demande.

Familles-Amis

Les portes de l'établissement sont ouvertes de 7h à 20h (18h en hiver). En dehors de ces horaires, une sonnette est à votre disposition.

Pour éviter des inquiétudes inutiles, il est demandé de signaler toute sortie d'un résident.

En raison de la prise en charge particulière des résidents, il est souhaitable de privilégier les visites au service des Campenottes entre 14h et 17h.

Les invités des résidents qui souhaitent partager un repas avec eux sont les bienvenus (les inscriptions se font au secrétariat au plus tard 48 heures à l'avance). Cette possibilité est ouverte tous les jours de l'année.

Le petit salon du troisième étage est à la disposition des résidents qui souhaitent se retrouver en famille pour un moment de partage ou autour d'un repas.



Les résidents et leur famille sont invités à participer à la vie de l'établissement notamment par le biais du **Conseil de la Vie Sociale**.

Animation

Le programme des activités proposées par l'animatrice est affiché dans le hall et à l'entrée du salon. La participation aux animations et sorties est ouverte aux familles.

Parmi les animations proposées : loto, jeux de société, vidéo, musique, pâtisserie, expositions, musées, balades en nature, visites d'atelier, théâtre/concerts, barbecue en été...



Des bénévoles regroupés dans **l'Association d'Amis de la Résidence Surleau** apportent leur contribution à l'animation. L'association est ouverte à toute personne motivée et prête à donner un peu de son temps.

Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)



Le pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) permet **un accompagnement spécifique** de personnes accueillies dans l'établissement présentant des troubles cognitifs et/ou du comportement.

Le PASA permet d'accueillir, dans la journée, 14 résidents au maximum. **Des activités sociales et thérapeutiques** sont proposées en fonction des projet de vie et de soins personnalisés de chaque résident.

Les activités se déroulent dans les locaux de l'établissement tous les jours de 10h à 17h. **Une équipe de professionnels dédiée** accompagne les résidents.

Salle Snoezelen

La salle Snoezelen, située au rez-de-chaussée de l'établissement, est **un lieu de détente** réservé aux résidents.

Les séances se déroulent individuellement et représentent des **moments de contact privilégiés entre soignant et personne âgée**. Elles visent à éveiller les sens en douceur et à apaiser les tensions dans un lieu intime et sécurisant.

Les cinq sens sont stimulés par la musique, les jeux de lumières, la vibration, les sensations olfactives et tactiles.

Cet équipement s'inscrit dans une démarche de **prise en charge non médicamenteuse** qui favorise la relation soigné/soignant et permet d'allier le soin et les échanges humains.



Vie spirituelle et religieuse

L'équipe d'aumônerie oecuménique animée par l'aumônier protestant de l'établissement est attentive aux préoccupations et au bien-être de chacun.

Sans prosélytisme et dans le respect des convictions de chacun, elle se proposera de venir à votre rencontre pour **des moments de discussions et d'échange**, avec vous ou vous proches.



Pour ceux qui le désirent, des services religieux sont assurés dans l'établissement :

- **culte protestant**, une fois par semaine
- **service catholique**, une fois tous les quinze jours

Admission et conditions financières du séjour

À la réception du dossier d'inscription, la direction et le médecin coordonnateur de l'établissement examinent s'il est possible ou non de donner suite à la demande et communiquent la réponse dans les meilleurs délais.

NB. En cours de séjour, un changement de service peut s'avérer nécessaire pour adapter les soins à l'évolution de l'état de dépendance du résident. Le résident et sa famille sont tenus informés des changements envisagés.

Le prix de journée hébergement et un « ticket modérateur dépendance » sont à la charge du résident. Le surcoût dépendance est généralement pris en charge par le département (par le biais de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie), les dépenses liées aux soins par la Sécurité Sociale.

Les résidents peuvent demander à bénéficier de l'Aide au Logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Montbéliard.

L'établissement est habilité Aide Sociale. Les dossiers sont à instruire par le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune.

Une caution de 30 jours est demandée à l'arrivée du résident.

Les frais du séjour sont payables d'avance pour le mois à venir.

Plan d'accès

Montbéliard

Centre ville

Acropole
(arrêts de bus)

avenue des Alliés

rue de Belfort

avenue du président Wilson

Résidence
Surleau

P

rue des
blancheries

rue Pierre Toussain

Résidence
Surleau

L'Allan

Parc du
Près la
Rose